



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN**

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la susdite municipalité à l'effet que le Conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations lors d'une séance extraordinaire le jeudi 16 décembre 2021 à 17h00 à la Mairie de L'Ange-Gardien, 1177 Route 315.

Les délibérations du Conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à L'Ange-Gardien, ce 2 décembre 2021.

Alain Descarreaux,
Directeur général et Secrétaire-trésorier